argonne ardennaise
Communauté de Communes

2024/299

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2024-088

Date de la convocation : 05/12/2024
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 73
Conseillers représentés : 9

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FAILLON Gérard , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 DELANDHUY Pascal , 056 DANNEAUX Dominique , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 028 MEIS Michel (à 029 SIGNORET Francis) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 064 MALVAUX André (à 062 PIEROT Chantal) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 099 LE GALL Jean François (à 097 AUDEGOND Michaël) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie).

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03/10/2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1, L5211-11, L2121-8 et suivants ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 03/10/2024 transmis à l'ensemble de ses membres,

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 23/12/2024 et de sa publication ou notification le 23/12/2024

Aucune autre remarque n'étant formulée,

Le Conseil communautaire ADOPTE, par 79 voix POUR, 2 voix CONTRE (108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET) , 115 MACHINET Jean Baptiste) et 1 ABSTENTION (110 DION Valentine), le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 03/10/2024.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET

Le Président,

Benoît SINGLIT

COMMUNAUTE DE COMMUNES L'ARGONNE ARDENNAISE

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 23/12/2024 et de sa publication ou notification le 23/12/2024